

Compte-rendu
Réunion du bureau du Conseil de Quartier Anvers-Montholon
Mercredi 12 mars 2025

Association solidaire Tout autre chose – 40 rue Milton (à partir de 18h30)

Présents : Véronique ATTIAS-DELATTRE, Laure ALEXANDRE, Geoffroy BROSSOLLET, Catherine CAGGEGI, Maryline DELARBRE, Marie DJOUDI, Nicolas DUPAS, Asma HAMDANE, Yannick LACROUX, Lionel LAMALLE, Sarah LEHU, Denis SORIOT, Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier) et Sébastien DULERMO (élu référent).

En introduction, Sébastien Dulermo se présente en tant que nouvel élu référent du Conseil de quartier.

1. Point sur la réunion publique du 29 avril « Comment aider dans le 9^e les personnes en situation de précarité ? Témoignages d'acteurs de terrain »

La réunion se déroulera au Centre d'hébergement d'urgence Villa Fromentin. L'association gestionnaire est le Groupe SOS (qui a un autre établissement rue Lamartine), les deux chefs de service présenteront les dispositifs CHU-CHRS.

Emmaüs Paris Nord sera invité à parler du dispositif des maraudes d'intervention sociale de rue, mais aussi son CHU et la halte de nuit.

La Protection civile évoquera ses maraudes bénévoles.

La Croix rouge du 9 présentera les dispositifs d'accueil et d'aide des personnes en situation de précarité et de de vulnérabilité : vestiaires, Vestiboutique, permanence d'accès au droit...

2. Le budget participatif du 9

Les projets recevables à ce jour sont passés en revue, plusieurs concernant le quartier. Ils seront redétaillés au bureau après validation en commission *ad hoc*.

3. Utilisation du budget d'investissement

Le bureau confirme son souhait d'acheter des audiophones pour des balades guidées de rue (1 émetteur + une vingtaine de récepteurs + une valise de rangement-charge). Plusieurs devis sont soumis au bureau. Dans les prochains jours, Sarah LEHU va demander leur avis aux techniciens du Centre Valeyre, et Yannick LACROUX doit approcher un magasin du quartier qui propose peut-être ce type de matériel.

D'autres idées sont évoquées :

- L'achat de bacs végétalisés (du type de ceux installés devant l'église Notre-Dame de Lorette) pour la place Enesco.
- Payer une agence de communication afin qu'elle produise des pictogrammes de communication positive en rapport avec la propreté, accompagnées de messages du type « merci d'avoir pensé à ramasser », « merci pour la planète »... Voir ensuite avec la mairie comment elle pourrait les utiliser (panneaux, pochoirs...).

Note post-réunion : il y a des marchés pour les panneaux et la nomenclature est très stricte.

- Financer un vidéoprojecteur pour le Conservatoire : Lionel Lamalle se rapproche du Conservatoire en ce sens
- Financer des stores pour l'école Rodier.

Note post-réunion : la demande est déjà recensée par la mairie et inscrite dans la liste des demandes d'estimation en vue de la programmation 2026. Aucun devis ne peut donc encore être soumis au conseil de quartier.

4. Utilisation du budget de fonctionnement

4.1. Fête de quartier

La fête du 13 septembre au square d'Anvers est en préparation.

Si la mairie n'organise pas de présentation d'artisans d'art en juin, le bureau aimerait mettre ces derniers en valeur à l'occasion de ladite fête (stands avenue Trudaine et place d'Anvers...).

Les conseillers demanderont des devis pour des animations (ateliers, concerts...) en vue de la prochaine réunion de bureau. Ils réfléchiront également à organiser une petite exposition à l'occasion des 140 ans de la Grande piscine Rochechouart.

4.2. Financement de séances de sophrologie pour les élèves du collège Gauguin

Une visio sera organisée avec la sophrologue proposant ce type de séances pour avoir des détails sur ses prestations. Une restitution sera ensuite présentée à l'ensemble du bureau.

4.3. Sensibilisation des enfants / jeunes aux fake news

Le bureau souhaiterait une intervention de l'association *Lumières sur l'info* auprès d'élèves du quartier, ou dans le cadre d'une réunion / conférence. Des devis en ce sens seront demandés à l'association et présentés lors de la prochaine réunion de bureau.

5. Désignation d'un nouveau représentant du Conseil de quartier auprès du Comité de lutte contre le bruit

Nicolas Dupas est d'accord pour représenter le Conseil au Comité.

6. Questions diverses

6.1. Besoin d'ajouts d'arceaux à vélos

Le bureau remarque que dans certaines zones du 9^e, il manque des arceaux à vélos.

Sébastien Dulermo invite les conseillers à lui remonter les endroits où il conviendrait d'en installer ; une liste a justement été mise en place en vue de tels ajouts.

6.2. Places de stationnement pour les vélos électriques

Le bureau relève qu'il n'existe pas d'abris sécurisés dans l'espace public pour les vélos électriques.

Il est indiqué que la mairie de Paris a arrêté le marché public qui avait permis l'installation de quelques abris, les dégradations étant trop nombreuses. Pour l'instant, une solution alternative est toujours recherchée.

6.3. La possibilité d'installation de potelets amovibles ?

Les conseillers demandent s'il serait possible d'installer devant certains commerces des potelets amovibles dont les artisans seuls auraient la clé, pour permettre des livraisons ponctuelles.

Sébastien Dulermo indique que les potelets amovibles ne sont mis en place qu'aux entrées de trottoirs pouvant être empruntés par des véhicules de services ; ils ne peuvent pas être déployés à la demande (sujet de coût et de maintenance). Il invite le bureau à lui remonter les adresses des sites où il manquerait des zones de livraison.

6.4. Demande d'un point propreté

Le bureau souhaiterait que M. Chetouani soit invité lors d'une prochaine réunion de bureau pour un point propreté sur leur quartier. L'invitation sera transmise.

6.5. Demande d'organisation d'une marche exploratoire

Le bureau demande l'organisation d'une marche exploratoire dans le quartier, en vue notamment de trouver des idées d'investissement. Une telle marche sera prochainement organisée.

6.6. Explications sur les travaux de l'aire de jeux au square d'Anvers

Des parents se demandent pourquoi la rénovation de l'aire de jeux a lieu au printemps, alors qu'elle aurait pu être effectuée en hiver.

Note post-réunion : la période des travaux découle de différentes contraintes : plan de charge des services d'exploitation, les délais de fabrication des jeux et l'impossibilité de mettre en place un sol souple quand la température tombe en-dessous de 5 degrés, ce qui limite drastiquement les travaux en hiver. Le calendrier évite au maximum les périodes scolaires, mais cela n'est pas toujours possible.

6. Agenda

La prochaine réunion de bureau aura lieu le 9 avril à partir de 18h30, à l'association solidaire *Tout autre chose* (40 rue Milton).